



Besoins d'explications sur le paiement des sommes

Par **nicocad**, le **05/11/2009** à **12:53**

Bonjour, J'ai obtenu gain de cause sur mon procès au prud'homme en oct 08 ,j'ai reçu une somme à titre d'exécution provisoir (sur les salaires ,mis à pieds etc...)la partie adverse a ensuite fait appel à douai ,j'ai obtenu gain se cause à nouveau ,j'ai à nouveau reçu un chèque avec copies de fiches de paye.J'ai essayé tout les calcules inimaginables (net,brut) et je ne retrouve pas à quoi correspond les sommes.Ma question est :les sommes des dommages et intérêts et de l'article 700 du code civil ,n'apparaissent nul part ,vais-je les recevoir plus tard.S'il vous plait pouvez m'expliquer ,j'ai pas tout compris ,en vous remerciant d'avance